



Saint-Cyprien-de-Napierville

info@st-cypriendenapierville.ca

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 490 – DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE VOIRIE ET UN EMPRUNT DE 658,429\$ EN ATTENDANT LE VERSEMENT D'UNE SUBVENTION DE 658,429\$ DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE, VOLET ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS SUR LE RÉSEAU ROUTIER LOCAL

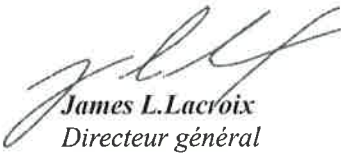
AVIS PUBLIC est par la présente donnée de ce qui suit :

Lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Cyprien-de-Napierville tenue par vidéoconférence selon l'arrêté ministériel du Ministre de la Santé et des Services sociaux, mardi le 29 décembre 2020 à 18h30, le conseil municipal a adopté le règlement no.490 décrétant des travaux de voirie et un emprunt de 658,429\$ en attendant le versement d'une subvention de 658,429\$ dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale, volet accélération des investissements sur le réseau routier local.

Ledit règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance à l'hôtel de ville de la municipalité situé au 121, Rang Cyr à Saint-Cyprien-de-Napierville. En raison de la pandémie qui sévit actuellement, veuillez prendre note que nos bureaux sont présentement fermés jusqu'au 8 février 2021. Nous maintenons nos services aux citoyens via le télétravail par téléphone au 450-245-3658 et par courriel au info@st-cypriendenapierville.ca. Nous assurons le suivi des demandes selon l'horaire de travail suivant : du lundi au jeudi de 8h à midi et de 13h à 17h ainsi que le vendredi de 8h à midi.

Donné à Saint-Cyprien-de-Napierville, ce 13^e jour de janvier 2021.


James L. Lacroix
Directeur général
et secrétaire-trésorier

Hôtel de ville
121, Rang Cyr
St-Cyprien-de-Napierville
(Québec) J0J 1L0
Tél. : (450) 245-3658
Télec. : (450) 245-7824